

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 3 mai 2012, Maison de Paroisse, 20h15

Monsieur **Daniel NIKLES**, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Madame et Monsieur les représentants de la presse ainsi que le public et leur souhaite la bienvenue à cette première séance du Conseil communal de 2012. Puis il ouvre la séance et demande à la Secrétaire de procéder à l'appel.

Présents : Mesdames et Messieurs Violeta ARSIC STANOJEVIC, Eric BARROUD, Jean-Claude BONELLI, Marie-José BOURQUIN, Pascal BRUGGER, Joao CARDOSO, Jean-Blaise CLAPASSON, Théophile CUCHE, Patrick DE SEPIBUS, Dejan DOLENAC, Mary-Line FASOLETTI, Marc-Henri FERMONT, Brock FIEDLER, Anne-Sylvie GAY, Jean-Michel GIL, Bernard GRANDJEAN, Martin GRANDJEAN, Gabrielle GUIGNARD, André HEFTI, Blaise HEFTI, Sébastien LIETTA, Jacques MANIGLEY, Silvano MELI, Diana MELLY, Catherine MOILLEN GIOBELLINA, Irène MOKVELD, Serge MOREL Vincent MOTTIER, Jean-Robert NEVEU, Daniel NIKLES, Kimberly OPPENHEIM, Fabian PAVILLARD, Eric PELLAUD, Sonia RAUSIS, Philippe TISSOT-DAGUETTE, Alain URECH, René VAUDROZ et Yvan ZBINDEN.

Excusés : Mesdames et Messieurs Maurice FELLI, Eliane HUBERT, John MORIER, Deniz MUTLU, René PAVILLARD, et Jan SANDEN.

Absent : Monsieur Michel TAUXE.

Le premier appel fait constater la présence de 38 conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

La convocation pour cette séance a été envoyée dans les délais.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2011 a été adressé à chaque conseillère et conseiller. Aucune remarque n'étant formulée, il est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. ASSERMENTATION

Aucune.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

DECES

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer le décès de 6 personnes habitant dans la Commune. Il s'agit de Mesdames et Messieurs

Alfons FRIBERG, Conseiller communal de 1962 à 1973

Edith VAUDROZ

Simone DULEX

Bunpha SCHÜPBACH

Adriaan UIJTENBROEK

Jean-Daniel BORLAT

Monsieur **NIKLES** annonce également le décès de

Madame Irène MOILLEN,

maman de notre Conseillère Madame Catherine MOILLEN GIOBELLINA

Monsieur le Président prie l'assemblée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer la mémoire des disparus.

NAISSANCES

C'est avec plaisir que Monsieur **NIKLES** souhaite la bienvenue à 9 nouveau-nés. Il s'agit de

Jacob MOREIRA

Alexy CHESAUX

Siena HARRIS

Juliette GUEVIN

Valentina VUKOJEVIC

Alexander DAVRICHIANI

Juliette DUNAND

Adrien BORLOZ

Adrian BRINKMEYER

Félicitations aux heureux parents.

VOTATIONS - ELECTIONS

Les 18 décembre 2011, 11 mars et 1^{er} avril 2012 ont eu lieu des élections cantonales et des votations. Les résultats pour Leysin ont été les suivants :

18 décembre 2011 – Election complémentaire au Conseil d'Etat (2^{ème} tour)

Electeurs inscrits	:	1'166
Bulletins rentrés	:	313 (26,84 %)
Bulletins blancs	:	4
Bulletins nuls	:	2
Valables	:	311

Obtiennent des voix	:	METRAUX Béatrice	:	165 suffrages
	:	RAPAZ Pierre-Yves	:	141 suffrages
	:	Voix éparses	:	<u>1</u> suffrage
	:	Total	:	307 suffrages

11 mars 2012 – Election du Grand Conseil (1^{er} tour)

Electeurs inscrits	:	1'163	
Bulletins rentrés	:	646	(42,48 %)
Bulletins blancs	:	1	
Bulletins nuls	:	0	
Valables	:	493	
Liste no 01		Les Verts – Mouvement écologiste vaudois	494
Liste no 02		PLR.Les Libéraux-Radicaux	1669
Liste no 03		Parti Socialiste et POP du district d'Aigle	1079
Liste no 04		UDC Union démocratique du Centre	579
Liste no 05		Alliance du Centre, PDC, UDF, PEV, PVL	41
		Suffrages blancs	82
			<u>3944</u>

11 mars 2012 – Election du Grand Conseil (1^{er} tour)

Electeurs inscrits	:	1'163	
Bulletins rentrés	:	484	(41,62 %)
Bulletins blancs	:	1	
Bulletins nuls	:	0	
Valables	:	484	
Obtiennent des voix	:	SAVARY Géraldine	: 219 suffrages
		BROULIS Pascal	: 295 suffrages
		LEUBA Philippe	: 292 suffrages
		MAILLARD Pierre-Yves	: 286 suffrages
		DE QUATTRO Jacqueline	: 278 suffrages
		METRAUX Béatrice	: 211 suffrages
		LYON Anne-Catherine	: 216 suffrages
		GORRITE Nuria	: 199 suffrages
		VOIBLET Claude-Alain	: 194 suffrages
		BEGLE Claude	: 44 suffrages
		MORAND Alexandre Guillaume	: 36 suffrages
		DOLIVO Jean-Michel	: 29 suffrages
		GETAZ Emmanuel	: 29 suffrages
		SANSONNENS Julien	: 19 suffrages
		CHEVALLAZ Martin	: 17 suffrages
		LUCCARINI Yvan	: 15 suffrages
		VALLAT Patrick	: 15 suffrages
		FEKI Soufia	: 14 suffrages
		BERNHARD Maximilien	: 12 suffrages
		WYDLER Aurélie	: 12 suffrages
		VILLARD Roland	: 6 suffrages
		CORDANI Tiziana	: 1 suffrage
		Voix éparses	: <u>1 suffrage</u>
		Total	: 2221 suffrages

Je relève les 140 votants qui se sont exprimés lors du scrutin fédéral mais qui ne l'ont pas fait au niveau de l'élection cantonale.

11 mars 2012 – Votations fédérales

Initiative populaire du 18 décembre 2007 "pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires"		Initiative populaire du 29 septembre 2008 "pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)"	
Electeurs inscrits	1'163	Electeurs inscrits	1'163
Bulletins rentrés	641 (55,12 %)	Bulletins rentrés	634 (54,51 %)
Blancs	3	Blancs	28
Nuls	0	Nuls	0
Bulletins valables	638	Bulletins valables	606
OUI	316 (49,53 %)	OUI	330 (54,46 %)
NON	322 (50,47 %)	NON	276 (45,54 %)

Initiative populaire du 26 juin 2009 "6 semaines de vacances pour tous"		Arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (contre-projet à l'initiative "pour des jeux d'argent au service du bien commun"	
Electeurs inscrits	1'163	Electeurs inscrits	1'163
Bulletins rentrés	641 (55,12 %)	Bulletins rentrés	633 (54,43 %)
Blancs	2	Blancs	24
Nuls	0	Nuls	0
Bulletins valables	639	Bulletins valables	609
OUI	219 (34,27 %)	OUI	580 (95,24 %)
NON	420 (65,73 %)	NON	29 (4,76 %)

Loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL)	
Electeurs inscrits	1'163
Bulletins rentrés	631 (54,26 %)
Blancs	41
Nuls	0
Bulletins valables	590
OUI	372 (63,05 %)
NON	218 (36,95 %)

11 mars 2012 – Election du Grand Conseil (1^{er} tour)

Electeurs inscrits	:	1'177
Bulletins rentrés	:	398 (33,81 %)
Bulletins blancs	:	7
Bulletins nuls	:	4
Valables	:	391

Obtiennent des voix	:	METRAUX Béatrice	:	210 suffrages
	:	LYON Anne-Catherine	:	203 suffrages
	:	GORRITE Nuria	:	191 suffrages
	:	VOIBLET Claude-Alain	:	175 suffrages
	:	GETAZ Emmanuel	:	38 suffrages
	:	Voix éparses	:	7 suffrages
	:	Total	:	824 suffrages

Depuis la dernière séance du Conseil Monsieur le Président s'est rendu à plusieurs représentations :

- mercredi 21 décembre au Noël de la Commune au Centre sportif de Crettex Jaquet,
- dimanche 5 février au camp de ski de la Fédération des jeunesses campagnardes vaudoises,
- samedi 3 mars au Nescafé Champs,
- vendredi 23 mars à l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen des Alpes vaudoises.

Pour clore ce point communications, je vous lis la réponse que j'ai reçue en copie de Monsieur le Syndic **Jean-Marc UDRIOT** concernant une question de Monsieur **Bernard GRANDJEAN** (For Soc) lors du dernier conseil, question qui concernait l'identité de la société STMZ :

"Centre suisse d'appels pour animaux STMZ

Monsieur,

Suite à votre intervention lors de la séance du conseil communal du 15 crt, nous aimerions vous informer sur les prestations de la STMZ : Schweizerische Tiermeldezentrale ainsi que nos raisons de s'y associer.

Notre commune désire mettre à la disposition des propriétaires d'animaux un accessoire extrêmement pratique : la médaille STMZ pour animaux perdus.

Cette médaille est un moyen efficace de gestion au niveau du règlement de l'impôt sur les chiens. Les animaux recensés seront ainsi facilement identifiables au niveau des taxes perçues, des différentes races et comme aide auprès des services de police.

Sur cette médaille se trouvent gravés un numéro d'identification individuel et un numéro de téléphone valable à l'échelle internationale, joignable 24h/24 et 365j/365. L'animal perdu peut ainsi être identifié de façon simple et rapide. La STMZ informe immédiatement le propriétaire de l'animal par téléphone, par e-mail ou par SMS, et la simplicité de la démarche incite davantage la personne qui a trouvé l'animal à le signaler.

Le questionnaire envoyé aux propriétaires de chiens permettra de mettre à jour nos fichiers et de transmettre toutes les informations à la STMZ.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée."

5. RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ETUDIER LE PREAVIS NO 01/2012 : EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET DE DÉFENSE INCENDIE, CONSTRUCTION ET RÉFECTION DES COLLECTEURS D'EAUX USÉES ET D'EAUX CLAIRES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DU SPORT VAUDOIS

Madame **Anne-Sylvie GAY** (For Soc), Rapporteur, donne lecture du rapport de la commission qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Martin GRANDJEAN** (For Soc), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis de la Municipalité.

Monsieur **Daniel NIKLES** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 274'320.-- pour financer les travaux d'extension du réseau d'eau potable et de défense incendie, construction et réfection des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires dans le cadre des travaux de construction de la Maison du Sport Vaudois,
2. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché,
3. d'amortir cet investissement sur une période de 30 ans au maximum dès le budget 2013.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

6. RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ETUDIER LE PREAVIS NO 2/2012 : RECONSTRUCTION DU MUR AVAL ET REMPLACEMENT D'UN TRONÇON DE LA CONDUITE DE RÉSEAU D'EAU POTABLE EN FACE DE L'ANCIENNE MORGUE

Madame **Anne-Sylvie GAY** (For Soc), Rapporteur, donne lecture du rapport de la commission qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Martin GRANDJEAN** (For Soc), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis de la Municipalité.

Monsieur **Daniel NIKLES** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 269'000.-- pour financer les travaux de reconstruction du mur aval et remplacement d'un tronçon de la conduite de réseau d'eau potable en face de l'ancienne morgue
2. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché,
3. d'amortir cet investissement sur une période de 30 ans au maximum dès le budget 2013.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

7. RAPPORT DE LA COMMISSION DU SPORT CHARGÉE D'ETUDIER LE PREAVIS NO 03/2012 : DEMANDE DE CREDIT COMPLEMENTAIRE DE FR. 51'000.-- POUR L'ETUDE DE LA REFECTION DU CENTRE SPORTIF DE CRETTEX-JAQUET

Monsieur **Théophile CUCHE** (Entente), Rapporteur, donne lecture du rapport de la commission du sport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Martin GRANDJEAN** (For Soc), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Daniel NIKLES** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 51'000.-- afin de procéder à un complément d'étude de la réfection du centre sportif de Crettex Jaquet,
2. de financer cette dépense par prélèvement sur les liquidités courantes,
3. d'amortir cet investissement sur une période de 10 ans au maximum dès le budget 2013.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

8. RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ETUDIER LE PREAVIS NO 04/2012 : CREDIT D'ETUDE POUR LA REHABILITATION DES CHALETS D'AÏ

Monsieur **Blaise HEFTI** (Entente), Rapporteur de la Commission, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Martin GRANDJEAN** (For Soc), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Daniel NIKLES** ouvre la discussion.

Monsieur **Jean-Blaise CLAPASSON** (LPT) :

- A la lecture du préavis no 04/2012, relatif à un crédit d'étude pour la réhabilitation des chalets d'Aï, il ressort que divers projets de développement avaient été étudiés au fil du temps et qu'au final, un concept commercial de logements dans la nature aurait été retenu.

Dès lors, j'aurais trois questions à formuler à la Municipalité, plus particulièrement à Monsieur le Syndic :

Quels autres projets de développement ont été étudiés et pour quelles raisons ont-ils été écartés ?

Est-il possible d'avoir quelques explications quant à l'éventuelle future exploitation commerciale de ce site ?

Pensez-vous que l'augmentation du trafic sur la route desservant le hameau d'Aï sera compatible avec les exploitations agricoles, le tourisme pédestre et les activités liées au vélo tout-terrain ?

La parole n'étant plus demandée, il clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 38'000.--, afin de procéder à une étude pour la réhabilitation des chalets d'Aï,
2. de financer cette dépense par prélèvement sur les liquidités courantes,
3. de la porter aux comptes 2012 sous la rubrique no 321.3185.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à la majorité (1 contre et 3 abstentions).

11. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Nonagénaires

Madame **Marie-José JULMI**, Municipale :

- Pour l'année 2011, 3 personnes devaient fêter leurs 90 ans. Malheureusement, Madame Maria DEILLON nous a quittés peu de temps avant son anniversaire.

12. INTERPELLATIONS

Aucune.

13. POSTULATS

Aucun.

14. MOTIONS

Aucune.

15. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Bibliothèque de Leysin

Monsieur **Bernard GRANDJEAN** (For Soc) :

– J'ai entendu dire que l'Association des Amis de la Bibliothèque de Leysin se faisait
Monsieur le Président remercie Monsieur le Syndic et demande à Madame la
Secrétaire de bien vouloir procéder au contre-appel qui fait constater la présence de
40 personnes.

Prochaines séances du Conseil communal

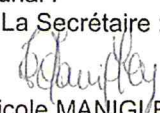
Monsieur **NIKLES** informe que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au

mercredi 4 juillet 2012

Il vous remercie de votre attention. Merci également à la Municipalité pour sa présence.

Il clôt cette assemblée et lève la séance à 21h00 tout en vous souhaitant une bonne fin
de soirée.

Leysin, le 10 mai 2012

Pour le Conseil communal :
Le Président :  Daniel NIKLES
La Secrétaire :  Nicole MANIGLEY

